

MAIRIE des CERQUEUX

2 & 4, rue du Vieux Logis 49360 LES CERQUEUX

Téléphone : 02.41.55.90.12 - Télécopie : 02.41.55.97.30 - E-mail : mairie.cerqueux@orange.fr - Site Internet : www.lescerqueux.mairie49.fr

Conseil municipal : séance du 3 novembre 2016

Étaient présents : Messieurs et Mesdames Poupard, Balada, Duveau, Point, Bodin, Levesque, Le Breton, Courtois, Barbier, Vivion et Guetté.

Pouvoirs : Mme Gaboriau donne pouvoir à M. Poupard

Absents excusés : Mme Chevalier, M. Sorin

Conseil Municipal

Le maire informe le conseil municipal que par courrier du 31/10/2016, Mme Areal-Moreau a présenté sa démission du conseil municipal. A compter de ce jour, le nombre de conseillers est donc de 14.

Finances

Admission d'une créance en non-valeur – Le conseil municipal décide d'admettre en non-valeur une créance éteinte par la commission de surendettement de la Banque de France pour un montant de 1 350.64 €.

Décision modificative au budget – La modification suivante est apportée au budget communal :

Dépenses de fonctionnement

Article 6542 – Admission en non-valeur + 500 €
Article 022 – Dépenses imprévues - 500 €

Dépenses de fonctionnement

Article 1641 – Capital des emprunts + 21 000 €
Article 21318 – Gros travaux de bâtiments - 21 000 €

Barème ALSH pour les enfants hors commune 2015-2016 - Le maire rappelle au conseil municipal qu'une convention est établie entre les communes de la communauté de communes du Bocage pour l'accueil des enfants hors commune dans les accueils périscolaires, haltes garderies et accueils de loisirs. Il précise que la commune utilisatrice s'engage au versement, auprès des communes d'implantation du service, d'une participation répartie comme suit :

- **Accueil périscolaire** : 100 % des sommes restant à la charge de la commune.
- **Halte-garderie et accueil de loisirs** : 80 % des sommes restant à charge de la commune.

Il précise que le bilan des différents services s'établit de la manière suivante :

2015/2016	Accueil périsco	ALSH	ALSH été
Dépense	25 987.33 €	11 914.50 €	18 321.08 €
Recettes	12 449.25 €	5 891.23 €	11 674.43 €
Déficit	13 538.08 €	6 023.27 €	6 646.65 €
Nb heures/jours	5 309.50 heures	2 592.50 heures	569 jours
Montant à charge	2.55 €/Heure	2.32 €/heure	11.68 €/jour
Montant à facturer	2.55 €/Heure	1.86 €/heure	9.35 €/jour

Considérant les sommes restant à charge de la commune des Cerqueux, le conseil municipal décide de facturer les sommes suivantes aux communes utilisatrices :

- Accueil périscolaire : 2.55 € par heure
- Accueil de loisirs : 1.86 € par heure
- Accueil de loisirs d'été : 9.35 € par jour

Affaires sociales

TAP – Il y a beaucoup moins de problèmes de discipline que l’an dernier même si quelques enfants ont besoin d’être recadrés régulièrement. Le taux de fréquentation est stable entre les deux premières périodes de l’année 2016-2017. Dans l’ensemble, les intervenants sont satisfaits de ce début d’année. Pour l’activité jardinage, des bottes vont être demandées aux familles. Elles seront stockées au local des associations pendant la période.

Livret d’accueil – La maquette de la page de garde est validée

Repas des aînés - Le repas des aînés s’est très bien passé. L’animation par Maryline Rigaudeau a été appréciée.

Bulletin municipal – L’impression du bulletin sera confiée à l’imprimerie LGL. Une réunion de lecture du bulletin est prévu le 22/11/2016. La commission a rédigé un article sur la petite enfance afin de sensibiliser les familles sur la réalité du coût de l’ensemble des services proposés comparée à ce que la commune leur facture.

Voirie

Programme location-accession Maine-et-Loire Habitat – Concernant la haie à planter entre les futurs logements et la route, le CPIE préconisait des rampants. La commission privilégie la plantation d’une haie bocagère.

Cimetière – La commission souhaite pouvoir continuer à désherber raisonnablement afin de limiter le temps passé à l’arrachage manuel. Les mauvaises herbes seront arrachées pour les cérémonies du 11 novembre.

Une démonstration de brosse destinée au désherbage, qui pourrait être installée sur le chargeur du tracteur, va être faite prochainement.

Veolia – L’entreprise est en train d’installer, rue Amand Michaud, un compteur sectoriel qui permet de faire des contrôles sur des circuits plus courts en cas de panne.

Signalisation – Il faut changer le panneau annonçant la sortie d’école rue Amand Michaud.

Radar pédagogique – L’appareil relève les vitesses dans les deux sens de circulation. Il a été installé rue Amand Michaud le 10/10/2016 puis rue Amand Michaud le 24/10/2016.

Synthèse des relevés Du 10/10/2016 au 25/10/2016	Sens entrant	Sens sortant
Vitesse moyenne	35.23 km/h	36.27 km/h
Vitesse maximum	81.00 km/h	111 km/h
Vitesse <= 30 km/h	31.57 %	31.88 %
Vitesse 31 – 40 km/h	39.46 %	36.54 %
Vitesse 41 – 50 km/h	23.68 %	22.41 %
Vitesse 51 – 60 km/h	4.39 %	5.66 %
Vitesse 61 – 70 km/h	0.76 %	2.08 %
Vitesse 71 – 80 km/h et +	0.14 %	1.43 %

Centre bourg – Le maire présente l’esquisse réalisée par l’Agence 7 lieux.

Le nouvel aménagement comprend :

- Une placette,
- Une voie d’accès à l’atelier communal
- Des places de parking (dont deux destinées au rechargement des véhicules électriques)
- Une allée piétonne rejoignant l’étang

Le puits est conservé et restauré en briques ou en pierres et sécurisé.

PLU – Suite à l’arrêt du projet, les avis reviennent favorables. L’enquête publique pourrait avoir lieu du 19/12/2016 au 19/01/2017. Ces dates seront confirmées après la nomination du commissaire enquêteur par le Tribunal Administratif.

Circulation – La barrière verte située sur le trottoir devant l’école sera enlevée afin de faciliter la circulation des piétons.

Bâtiments

Salle St Jacques – Suite à la rencontre avec M. Fortis du CAUE plusieurs propositions avec une estimation financière vont être faites. Ces scénarios seront présentés lors d'une réunion prévue le vendredi 09/12/2016 à 15h.

Illuminations – Beaucoup de rideaux lumineux de la salle du Cormier seront remplacés (montant 1 280 €)

La société GASD installera les décorations le 22 novembre 2016 avec l'aide des employés communaux. Prix 750 € (pour 7 heures de montage et 4 heures de démontage).

Salle de sport – Le contrat de maintenance de la chaudière et du chauffage de la salle de sport sera confié à l'entreprise Delestre (1 315.60 € HT).

Supérette – Suite à un diagnostic d'hygiène réalisé par la Chambre des Métiers, quelques travaux sont à envisager. Ils seront examinés par la commission.

Matériel – La société PLG propose une petite autolaveuse à batterie assez maniable qui pourrait être utilisée à la Salle St Jacques et pour l'ensemble bibliothèque, foyer des jeunes, local Familles Rurales (Montant 2 890 € HT). A étudier en commission.

Le motoculteur (qui datait de 1996) a été remplacé par un matériel neuf acheté chez Som'Agri pour un montant de 423.75 €.

Atelier communal – Une ligne Internet sera installée à l'atelier communal. Un ancien ordinateur du secrétariat sera installé.

Un coin atelier fermé va être créé sous la mezzanine.

Maison de l'enfance – une étude va être faite pour la pose de volets roulants électriques dans le bureau et dans la salle de repos (avec coffres à l'intérieur) ainsi que pour l'achat de deux tables rondes en résine pour l'extérieur.

Local des associations – Le devis de Veolia pour la pose d'un compteur d'eau s'élève à 1 871.44 € TTC. La commission va voir s'il est possible de relier le local au compteur du cimetière. Sinon le devis sera validé.

Plan d'eau du Cormier – Le ponton devrait être réalisé par le personnel communal en tenant compte des normes d'accessibilité.

Salle du Cormier – Les travaux d'isolation de la salle créée derrière la scène seront réalisés fin novembre.

Bibliothèque – Confort Habitat doit remplacer les rideaux de la bibliothèque qui posent un problème.

Intercommunalité

Le conseil municipal adopte, à l'unanimité, les statuts de l'Agglomération Du Choletais (ADC).

Questions diverses

Recensement de la population – Le recensement aura lieu du 19/01/2017 au 18/02/2017. Il est nécessaire de recruter deux agents recenseurs. Ceux-ci doivent être nommés avant la fin de l'année. Leur formation sera assurée par l'INSEE.

Cérémonie du 11 novembre – La cérémonie commémorative aura lieu aux Cerqueux. La rue Amand Michaud sera fermée pendant que les anciens combattants se rendront au cimetière.

Logement locatifs de Soleine – Béatrice Balada précise que les 9 logements locatifs ne fonctionnent pas comme ceux de la résidence. Les locataires sont totalement autonomes, le personnel n'intervient pas, ils peuvent bénéficier de certains services moyennant une contribution financière.

Location des salles – Yannick Vivion souhaite que le sujet du prix de location de la salle pour les banquets de classes soit inscrit à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

Prochaines réunions le jeudi 1^{er} décembre 2016